

<b>PROGRAMME DE FORMATION</b>	REF : EPI_101
<b>EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION</b>	<b>CREÉ LE :</b> 2 JANVIER 2020
	<b>MAJ :</b> 03/01/2023
	V2

**PUBLIC :** groupe de 4 à 10 personnes, pour le personnel chargé d'intervenir et de mettre en œuvre les moyens appropriés dans le cadre de la lutte contre l'incendie.

**PRE-REQUIS :** aucun.

**ACCESSIBILITE :** nos lieux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

**MODALITES & DELAIS D'ACCES :** inscription par le secrétariat UDPS jusqu'à la veille de la formation.

**METHODES MOBILISEES :** le formateur utilisera nos documents pédagogiques, avec son ordinateur et vidéo projecteur. Un livret est donné à tous les stagiaires en format dématérialisé.

### **OBJECTIF(S) :**

Prévenir les risques incendie,  
Etre capable de maîtriser un début incendie à l'aide des moyens mis à disposition,  
Savoir procéder à l'évacuation des locaux.

### **PROGRAMME :**

#### **Théorie incendie (45 minutes) :**

Les causes d'incendie et leurs conséquences,  
La combustion, le triangle du feu,  
Les modes de propagation,  
Les différents moyens d'extinction, les classes de feu,  
Les différents extincteurs, les techniques d'extinctions.

#### **Théorie évacuation (45 minutes) :**

Rôle des responsables d'évacuation,  
Le rôle du guide et serre-files et quand évacuer ?

#### **Pratique incendie/évacuation (2h30) :**

Extinction d'un début d'incendie, avec extincteurs Co2 et eaux pulvérisées,  
Visite de l'établissement sera faite afin de repérer les moyens de lutte contre l'incendie et de l'évacuation.

### **DEROULEMENT**

**4 heures** par groupe de 4 à 10 personnes, la formation propose une partie théorique (dans les locaux clients) ainsi que des exercices sur feux réels dans notre unité mobile de formation incendie.

### **PROFILS DES FORMATEURS :**

Tous issus du milieu sapeurs-pompiers, police, hospitalier, militaire à jour de leur formation continue annuelle obligatoire puis sensibilisés aux handicaps.

**ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :** vous présentez un handicap ou vous êtes reconnu RQTH, signalez-le en nous téléphonant pour avoir le référent handicap puis le lieu de formation en sera adapté.

**ASPECTS COVID 19 :** tous les matériels utilisés pendant la formation sont désinfectés après toutes les manipulations par les stagiaires et le Pass sanitaire sera demandé si le lieu est éligible à l'obligation d'avoir un schéma vaccinal complet ou sur simple demande du responsable du lieu de formation.

**MODALITES D'EVALUATION :** à l'issue de la formation continue, une attestation de stage est délivrée aux stagiaires ayant fait l'objet d'une évaluation favorable (QCM), un livret est donné à tous les stagiaires.